**Stage CFDT « Transition écologique et Développement durable, niveau 2 »**

## du 4 au 8 mars 2024

Co-animation : Arnaud Casado et Philippe Légé (Univ. Paris 1, ISST), Laure Pelletier (CFDT).

Avec la participation de Fabien Guimbretière (Secrétaire national CFDT) le 8 mars

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 4 mars | Mardi 5 mars | Mercredi 6 mars | Jeudi 7 mars | Vendredi 8 mars |
| 9h12h30 | **Arnaud Casado** (ISST) **Philippe Légé** (ISST)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Aide à la recherche documentaire Présentation du stage | Finance verte et ISR **Caroline Vincensini** (Univ. Paris Saclay) | La transition sera-t-elle inflationniste ?**Philippe Légé**(ISST, Univ. Paris 1) | Le droit environnemental des sociétés, angle mort du droit du travail ?**Mathieu Zolomian**(Univ. Angers)  | Acquis et questionnements **Fabien Guimbretière** (Secrétaire national CFDT) **Arnaud Casado** (ISST) et **Philippe Légé** (ISST) |
| Pause déjeuner |
| 14h17 h | Sociologie de la Transition dans la société et dans l’entreprise **Stéphane Labranche** (chercheur associé à Sc. Po. Grenoble) *Qu’est-ce que j’ai appris ?* | L’utilisation des ressources financières de l’entreprise pour la transition : leviers d’actions pour le personnel syndical**Arnaud Casado** (ISST, Univ. Paris 1)*Qu’est-ce que j’ai appris ?* | Les accords de mobilité  **Amélie Klahr** (Convences Avocats)*Qu’est-ce que j’ai appris ?* | La prévention des « risques mixtes » : enjeux de santé au travail dans la transition environnementale **Marie Bouny**(SIA Partners)*Qu’est-ce que j’ai appris ?* | Bilan de la sessionFin à 15h |

Stage CFDT

Transition écologique et Développement durable, niveau 2

Du 4 au 8 mars 2024

Responsables universitaires : Arnaud Casado et Philippe Légé (Université Paris 1 ISST)

Responsable syndicale : Laure Pelletier (CFDT)

**PRESENTATION**

**PUBLIC :**

Cette formation s’adresse aux syndicalistes chargés des thèmes « Transition écologique » et/ou « Développement durable/RSE » des fédérations, URI et Unions qui ont déjà réalisé le stage « Transition écologique et Développement durable, niveau 1 ».

**OBJECTIFS :**

* Affermir ses connaissances sur les notions et concepts liés au développement durable et à la transition écologique juste ;
* Comprendre comment mobiliser sur ces enjeux en entreprise ;
* Identifier les leviers des partenaires sociaux en droit du travail et en droit commercial ;
* Analyser les impacts économiques et financiers de la transition ;
* Appréhender la transition écologique comme nouvel objet de dialogue social (cadre législatif et réglementaire français et européen, innovation sociale)
* Mettre en œuvre une stratégie « transition écologique » dans sa structure (FD, URI, Union)

**PEDAGOGIE :**

Des interventions d’universitaires et d’experts. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires. Selon les sessions, des séances de travail de groupe pourront être organisées et animées par les enseignants afin de favoriser l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ainsi que l’appropriation des connaissances acquises.

L’ensemble des interventions donnera lieu à une restitution par les stagiaires. Le support pédagogique réalisé donnera lieu à discussion.

**Les intervenant(e)s :**

**Stéphane Labranche** est sociologue. Il se présente comme chercheur indépendant et climatologue de la société (ou sociologue du climat!). Il a été « expert reviewer » dans le cadre des 5ème et 6ème rapports du GIEC. Il est également coordinateur scientifique du GIECO/IPBC (Groupe International d'Experts sur les Changements de Comportements / International Panel on Behavior Change). Il enseigne notamment à Sciences Po Grenoble.

Il est notamment l’auteur de *Energie et Ecologie : les sept profils socioénergétiques,* Presses Universitaires de Sciences Po Grenoble, 2021.

**Caroline Vincensini** est ancienne élève de l'ENS Cachan, agrégée de sciences économiques et sociales, Maître de conférences en science économique à l'ENS Paris Saclay et membre du laboratoire de recherche IDHES-CNRS (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société). Elle travaille notamment sur une « étude sociologique sur les green bonds émis par la France ». Elle participe régulièrement à la revue *Terrain et travaux*.

**Arnaud Casado** est juriste, maître de conférences en droit privé à l’ISST de l’université Paris 1. Il est membre de l’Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) et ses travaux concernent notamment le droit social à vocation environnementale. Arnaud Casado est l’auteur de plus d’une vingtaine d’articles relatifs aux liens entre le droit social et la protection de l’environnement parmi lesquels, « Le droit social à vocation environnementale », *Recueil Dalloz*, N° 44, 2019. Récemment il a dirigé la publication de l’ouvrage *L’entreprise face aux risques environnementaux* (IRJS 2022). Il publie en mars 2024 « Le droit social à vocation environnementale, vecteur de durabilité de l’entreprise » (lexisnexis).

**Philippe Légé** est économiste. Professeur à l’ISST de l’université Paris 1, il est membre du laboratoire de recherche IDHES-CNRS (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société). Ses recherches portent sur l’histoire de la pensée économique, l’économie du travail, les crises et les politiques économiques. Il est notamment l’auteur de *Production et légitimation d'une réforme - Le « projet de loi Travail »*, publié aux éditions du Croquant en 2019, du chapitre « La crise économique » dans le *Manuel indocile des sciences sociales* publié aux éditions La Découverte en 2019 et a contribué au chapitre « Économie du travail et mondes professionnels » du *Grand manuel d’économie politique*, publié en 2023 aux éditions Dunod.

**Amélie Klahr** est avocate au Barreau de Paris depuis 2015. Elle est associée du cabinet Covence. Elle anime régulièrement des formations, conférences et webinaires sur les questions de mobilités durables. Elle écrit régulièrement des articles en particulier sur les thèmes de la santé, sécurité au travail et du développement durable (Semaine Sociale Lamy, Liaisons Sociales Quotidien, Les Cahiers Lamy du CSE, etc.). Elle a publié un rapport pour l’ADEME intitulé "Boîte à outils juridiques de dispositifs de soutien à la mobilité durable" ».

**Mathieu Zolomian** est juriste, Maître de conférences à l’université d’Angers. Il est l’auteur d’une thèse sur « Le contrôle de la gestion des sociétés cotées » (2014). Il a organisé plusieurs manifestations creusant les liens entre le droit des sociétés et les questions environnementales tels que « De la NRE à la RSE » (colloque 30 septembre 2021), « les 20 ans de la loi NRE : contrats et concurrence » (colloque 25 novembre 2021), « le droit des sociétés saisi par le climat » (colloque 9 mars 2023).

**Marie Bouny** est juriste. Docteure de l’université Paris 1, elle et titulaire d’un master de GRH et a exercé dans le Conseil en stratégie sociale et comme gérante d’un cabinet de Conseil et Formation. Elle plaide pour faire une large place en entreprise aux défis socio-économiques et environnementaux. Elle est particulièrement intéressée aux questions de santé au travail. Elle enseigne régulièrement à Sciences Po et au sein des Universités Paris 1 et Paris 2.

**Fabien Guimbretière** est secrétaire national à la CFDT.